

CONGRES INTERNATIONAL DE L'ÉPICERIE

Un Congrès international de l'Épicerie aura lieu à Paris, pendant la durée de l'Exposition, les 13, 14 et 15 juin prochain.

Comme l'indique la liste des principales questions soumises à l'examen du Congrès, celui-ci aura une importance considérable pour la corporation de l'Épicerie.

Une délégation de la Fédération des épiciers anglais, composée de 150 membres environ et un nombre à peu près égal de délégués des États-Unis ont déjà promis leur concours à ce Congrès.

Nous croyons que les épiciers canadiens trouveraient avantage à s'y faire représenter. Chaque association est invitée à prêter son concours à l'étude des questions intéressant la corporation de l'Épicerie et pourra se faire représenter par un délégué pour 25 membres et au-dessous, deux délégués par 50 membres ou fraction au-dessus, trois délégués par 100 membres et un délégué ensuite par 100 membres.

Nous donnons ci-dessous la liste des principales questions qui seront soumises à l'examen du Congrès, leur lecture suffira à démontrer combien il importe aux Associations canadiennes de l'Épicerie de prendre part aux travaux de leurs confrères français, américains et anglais :

1^o Etude et classification des principales questions intéressant la corporation de l'Épicerie sur tous les points du globe;

2^o Etude des "meilleurs" moyens à employer pour défendre le commerce de l'Épicerie de détail menacé dans tous les pays;

3^o Etude comparative de toutes les lois et règlements d'administration publique propres à chaque pays, touchant particulièrement notre corporation et apportant des entraves à son libre développement;

4^o Création d'un bureau central de renseignements internationaux pour la corporation de l'Épicerie; rattachement de cet organe, s'il est créé, au bureau du Congrès;

5^o Etude comparative des lois visant la falsification des denrées alimentaires dans les divers pays et de la possibilité de les mettre d'accord entre elles pour permettre plus facilement l'échange de tous nos produits;

6^o Etudes des relations entre patrons et employés dans les divers pays;

7^o Etude comparative des différents modes de recrutement du personnel, des modes d'apprentissage, de la situation des employés dans les maisons, sociétés de mutualité, de secours, de retraites, etc.;

8^o Comparaison des lois de chaque pays sur les accidents du travail, des améliorations que l'on pourrait y proposer.—Rapport d'ensemble sur la situation du petit commerce et sur son avenir au point de vue économique général, en présence des trusts, syndicats, sociétés anonymes, économats, coopératives, etc.;

9^o Etude comparative sur les usages commerciaux de notre corporation dans les différentes parties du monde, modes d'achat, de paiement; choix à faire des meilleurs pour les généraliser;

10^o Etude comparative des prix de transport pour les marchandises dans différents pays, en prenant comme base le tarif kilométrique et la nature des denrées transportées. Déchets de route, taxes, etc.

Nous sommes persuadés que M. Robert Mitchell Floyd, trésorier du comité international, 50 Central Street à Boston, Mass, se ferait un plaisir de donner tous les renseignements nécessaires aux associations canadiennes qui désireraient prendre part au dit congrès.

LA preuve que la publicité dans le PRIX COURANT donne des résultats aux annonceurs est évidente: Nos premières maisons de commerce y sont régulièrement représentées.